

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



Ministère des Infrastructures, des Transports  
Terrestres et du Désenclavement



## Avis d'appel public à manifestation d'intérêt

### **Recrutement d'un consultant pour la réalisation des évaluations environnementales des travaux de mise à niveau des sites du stade Iba Mar Diop, du Tour de l'œuf et de la caserne Samba Dieri Diallo dans le cadre de la préparation des jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de 2022**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans L'AS du 20 décembre 2019.
2. L'AGEROUTE Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) des Fonds pour financer les évaluations environnementales des travaux de mise à niveau des sites du stade Iba Mar Diop, du Tour de l'œuf et de la caserne Samba Dieri Diallo dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de 2022.
3. L'objectif des études est d'évaluer les impacts environnementaux et sociaux des activités du projet, de proposer des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) contenant les mesures de mitigation qui seront appliquées afin d'assurer la conformité, en matière de gestion environnementale et sociale avec les exigences du Gouvernement du Sénégal et celles de l'Agence Française de Développement, bailleur du projet.  
La mission se déroulera sur **cinq (05) mois**.
4. Les candidats (Bureau d'Etudes ou Firmes) intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment

références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les candidats seront évalués selon les critères ci-dessous :

a. Les Consultants seront présélectionnés selon les règles de procédures nationales et les dispositions du décret n° 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics et suivant la grille d'évaluation ci-après :

- Qualifications et expériences en études et/ou évaluation et/ou mise en œuvre de mesures environnementales et sociales de projets d'infrastructures recevant du public au cours des dix (10) dernières années (à partir de 2010) **notée sur 40 points, soit cinq (5) points par référence pertinente.**
- Organisation technique et managériale notée sur **20 points.**
- Qualifications du personnel permanent du candidat **noté sur 40 points** : le candidat devra disposer d'une équipe composée au minimum d'experts ayant les qualifications et compétences suivantes :
  - ✓ Un (1) Environnementaliste, **Chef de mission**, spécialiste de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux avec au moins vingt (20) ans d'expérience **noté sur quinze (15) points** ;
  - ✓ Un (1) ingénieur en génie civil spécialiste des travaux d'infrastructures recevant du public avec au moins vingt (20) ans d'expérience **noté sur dix (10) points** :
  - ✓ Un (1) Géographe-aménagiste, spécialiste SIG avec de solides connaissances et expérience cumulée de cinq (5) ans dans la structuration de bases de données géographiques et la production cartographique sous SIG **noté sur cinq (05) points** ;
  - ✓ Un (1) expert en gestion des risques/étude de danger avec au moins dix (10) ans d'expérience **noté sur cinq (05) points** ;
  - ✓ Un (1) sociologue/anthropologue; spécialiste de l'évaluation des impacts sociaux des projets avec au moins dix (10) ans d'expérience **noté sur cinq (05) points** ;

**NB** : Le Consultant (Cabinet) devra être agréé par le Ministère de l'Environnement et du Développement durable du Sénégal pour l'exercice des activités relatives aux études d'impact sur l'environnement.

b. Le nombre minimum de points requis est de soixante-dix (70) et une liste restreinte de groupements de bureaux d'études ou de firme(s) sera établie à l'issue de cet appel public à manifestation d'intérêt. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) »

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après AGEROUTE Sénégal, Rue F X Rue David DIOP Fann Résidence Dakar et aux heures suivantes de 9h à 17h. De plus, des informations complémentaires pourront être obtenues en envoyant des e-mails aux adresses suivantes : [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn), [ammbaye@ageroute.sn](mailto:ammbaye@ageroute.sn),
6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé à l'adresse ci-après AGEROUTE Sénégal, Rue F x Rue David DIOP Fann Résidence Dakar au plus tard le **16 Juin 2020 à 12 heures 30 minutes**.

**Le Directeur Général  
Ibrahima NDIAYE**